

## **Droit à l'oubli pour les survivants du cancer :**

### **L'ALLIANCE DES PATIENTS APPUIE L'INITIATIVE DU PARTI QUÉBÉCOIS ET INVITE LES PARLEMENTAIRES À LA COLLABORATION**

**Montréal, le 1<sup>er</sup> décembre 2016** – L'Alliance des patients pour la santé se réjouit de l'initiative du Parti Québécois visant à favoriser l'accès à l'assurance pour les personnes ayant survécu à un cancer et à mettre fin à la discrimination injustifiée dont elles sont toujours victimes.

L'ouverture de ce débat était attendue depuis longtemps par les patients et leurs familles en raison de leur situation financière souvent précaire et des nombreux impacts majeurs qu'entraîne la maladie sur leur qualité de vie.

« Cette annonce de l'Opposition officielle répond à un besoin que les patients ont maintes fois exprimé, observe Gail Ouellette, présidente de l'Alliance des patients pour la santé. C'est presque la moitié des Québécois qui, un jour ou l'autre, seront atteints d'un cancer. Heureusement, la majorité de ces personnes survivront et, dans bien des cas, les risques de récurrences sont minimes. Il est injuste que ces personnes, parfois assez jeunes, éprouvent des difficultés d'accès à certains produits d'assurances qui sont lourdes de conséquences, notamment sur le plan de l'accès à la propriété. »

Rappelons que le problème réside, en partie, dans le fait que la Charte québécoise laisse étonnamment le champ libre aux assureurs d'adopter des critères discriminatoires à l'égard des patients survivants du cancer.

L'Alliance des patients pour la santé offrira tout son support à l'élaboration d'un projet de loi en ce sens et espère vivement que tous les parlementaires travailleront dans un esprit de collaboration non partisane pour adopter rapidement les changements proposés.

#### **À propos de l'Alliance des patients pour la santé**

L'Alliance des patients pour la santé est un organisme à but non lucratif regroupant 27 associations et regroupement d'associations de patients. Sa mission est d'accroître la participation des patients aux prises de décisions qui concernent l'organisation du système de santé et de services sociaux du Québec.

- 30 -

Pour plus d'informations :

**Catherine Hamel**, conseillère en communication

Bureau : (514) 868-2009, poste 211 / Cell. : (514) 831-1393

[info@alliancepatients.org](mailto:info@alliancepatients.org) - <http://www.alliancepatients.org> - Twitter : [@APatients](https://twitter.com/APatients)

**Gabriel Dupuis**, conseiller en communication

Bureau : (514) 868-2009, poste 225 / Cell. : (514) 951-7577